

que le détournait parfois de cette contemplation : c'est que, fraîche et charmante comme était cette enfant, il avait découvert dans certaines lignes et certains airs de sa jolie figure la ressemblance éloignée et bien adoucie, à la vérité, de quelque trait disforme du visage de Mme. Lagache. Il ne pouvait supporter ce rapprochement révoltant.

Il reçut enfin une lettre de sa mère. Mme. Quesnel, fière et courageuse par amour maternel, avait ressenti comme il convenait l'accueil fait à son enfant. Elle lui disait de revenir sur-le-champ, qu'on ferait comme on pourrait, qu'elle avait du courage, qu'elle se trouverait toujours bien avec son fils, et laissait tomber en passant un mot indigné sur *des gens dont il fallait se passer*. Joseph baisa la lettre en songeant au transport de colère et de noble orgueil contenu dans ce seul mot, et fut tout-à-fait décidé à partir.

Mais il ne savait comment préparer ce départ trop prompt ; sa timidité et sa résolution étaient aux prises ; cependant le temps passait. Désœuvré, ennuyé, il errait sans cesse dans la maison sans pouvoir s'occuper, même à lire, inspirant une sorte de pitié dédaigneuse aux gens du logis. S'il paraissait au magasin, on ne se dérangeait pas, ses cousins donnaient leurs ordres sans faire attention à lui ; ou lui disait tout sec : — Ah ! te voilà ! — Les ouvriers, s'il les questionnait, lui répondaient à peine, voyant bien, d'après la manière dont on le traitait et l'idée qu'ils en pouvaient prendre, que ce n'était là qu'un *fainéant de Parisien* qui faisait le *monsieur*, et pour comble de pitié, *sans le sou*. Lui-même il se prenait en mépris au milieu d'une telle activité, et, se voyant sans état, sans moyen de jamais entreprendre des travaux aussi profitables et de se tirer de son abaissement, il tombait par moment dans un vrai désespoir.

Ce qui lui semblait le comble irrémédiable de son malheur, c'était que sa mère, à présent hors d'état de travailler, avait pour la première fois de sa vie contracté des dettes, que le pauvre abbé Truelle s'était engagé pour elle, que lui-même enfin il n'avait plus assez d'argent pour revenir et ne pouvait se confier à personne. Brigitte, qui le cherchait à tout heure du jour, le surprit encore bien des fois dans les larmes ; quant à Mme. Lagache, le voyant morose et silencieux, elle lui disait avec une cordialité affectée qui ressemblait à de la dérision :

— Eh bien ! tu ne dis rien ? tu n'es pas gai ? Décidément je crois que tu ne te plais pas ici.

Après de longues réflexions sur cette position insupportable, il résolut d'affronter son terrible avenir et de partir, quoiqu'il en pût arriver. Il entra tout à coup, un matin, dans le bureau où son cousin Michel se trouvait seul et lui dit :

— Mon ami, il faut que je t'avoue l'embarras où je suis : je voudrais partir, et je n'ai plus assez d'argent pour mon voyage... Peux-tu me prêter environ cent francs ? c'est à peu près ce qu'il me faut.

— Tu veux partir ? dit Michel ; sitôt ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Nous t'en empêcherons.

Joseph, la veille, avait annoncé son départ à Mme. Lagache, qui lui avait parlé de le retenir de vive force, de cacher sa malle, ajoutant mille plaisanteries qui sont de la politesse en province, alors même qu'on brûle de vous voir dehors. Michel les recommença, et représenta à Joseph qu'il s'était à peine reposé, qu'il n'avait pas donné le temps à ses parents de faire les honneurs des curiosités et des plaisirs de la ville.

— Je n'étais pas venu tout-à-fait pour mon plaisir, balbutia Joseph, très-ému de ces paroles ; je pensais être utile à ma mère, mais j'ai changé de projet.

Et, ces mots remettant sa plaie à vif, les larmes lui vinrent aux yeux.

Michel reprit son sérieux. On l'avait informé de la conversation de Joseph avec Mme. Lagache, il connaissait à peu près le caractère de sa mère ; il se doutait de ses duretés, et n'avait pas osé revenir de lui-même sur ce sujet. Le chagrin de Joseph le toucha, et, se souvenant vaguement des propositions qu'on lui avait faites, il lui dit :

— Ah ça ! qu'est-ce que c'est ? qu'as-tu ? Voyons, nous avons parlé autrefois de te prendre avec nous ; cela peut toujours se faire si tu y consens. Nous avons de quoi t'occuper ; il nous faut un nouveau commis. Veux-tu rester ;

Joseph, ranimé, regarda Michel, qui continua :

— Mais il faudra travailler, et, avec le temps, mon Dieu ! si tu veux te mettre au courant des affaires, il peut se présenter mille occasions... Rien de tel que le commerce... Je te l'aurais dit il y a longtemps : Laisse-moi là tous tes livres, et à la besogne, hardi !

Joseph était si abattu, si effrayé de la perspective qu'il avait entrevue, que la proposition de son cousin lui parut une grâce d'en haut. Il serra la main de Michel, le remercia, protesta de son zèle. Désormais il entrerait tout entier, disait-il, dans la carrière qu'il avait la bonté de lui ouvrir, n'ayant d'autre but que de sortir de l'extrême embarras où le jetait son retour.

Michel, mis en haleine, parla tout de suite de le laisser dans la maison, sur le pied de parent, avec quinze cents francs d'appointements. C'était une fortune. Joseph sauta au coup de son gros cousin.

La suite au prochain numéro.

PENSION PRIVÉE.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer une BONNE ET EXCELLENTE PENSION PRIVÉE, devront s'adresser, rue St. George, No. 12, près la rue Craig, chez les Demoiselles AMHERST, qui feront tout leur possible pour contenter ceux qui les favoriseront de leur patronage.

Montréal, 12 avril, 1844.

A V I S.

ON demande à St. VALENTIN un MAITRE D'ÉCOLE marié. S'il savait les langues Française et Anglaise, il serait préféré. S'adresser à JOSEPH BISSONET, écuyer, Commissaire d'École.

ON a besoin dans la paroisse du SAULT AU RÉCOLLET d'un MAITRE D'ÉCOLE capable d'enseigner le Français et l'Anglais, et muni de bonnes recommandations. On préférerait un homme avec sa femme s'ils étaient capables d'enseigner tous deux. S'adresser aux commissaires de la paroisse, ou à M. VINET curé du lieu. Les lettres franches de port.

LE JOURNAL D'AGRICULTURE CANADIEN.

LE SOUSSIGNÉ annonce respectueusement qu'il a commencé la publication d'un Journal mensuel, dans la langue française, qui sera exclusivement dévoué à la dissémination d'informations utiles pour les agriculteurs.

Les fermiers et autres qui ont un intérêt au bien du pays sont priés de lui donner leur support. Les ordres devront être adressés francs de port aux imprimeurs Lovell et Gibson, rue St. Nicolas, qui y donneront une prompt attention.

2 avril 1844.

WM. EVANS,
Éditeur et Propriétaire.

A LOUER.

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec. S'adresser à l'ÉVÊCHÉ.

NOUVEAU PUBLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARRK et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE À CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE
L'ARCHICONFRÉRIE
Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL
POUR L'ANNÉE BISSEXTILE 1844.

RECUEIL DE LITANIES
À L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTES DE TEMPÉRANCE TOTALE.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix : 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROU, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, **Pres.**
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, **Pres.**
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.